



Déclaration autoentrepreneur

Par Emilie1512

Bonjour,

Au mois d'avril j'ai trouvé un travail de livraison de journaux du Dauphiné libéré pour le vaucluse matin. Lors d'un entretien la responsable m'a expliqué que ce travail est en indépendant donc que je dois avoir un statut d'autoentrepreneur. Comme j'ai un futur projet pro avec ce statut je me suis dis autant faire mon immatriculation maintenant. Elle m'a dit qu'il se chargeait de tout et que j'aurais un contrat et des papiers à signer lors de ma première tournée. Le même jour je la rappelle pour lui demander plus de précisions sur le salaire car elle avait été très vague à ce sujet.

Le premier jour rien à signer elle m'a dit que ce serait pour le jour suivant. Puis les jours sont passés, au bout de 2 semaines je ne savais toujours pas mon salaire ni mes papiers. J'ai décidé d'arrêter car elle ne répondait jamais à mes questions que je relançais tous les jours, elle avait soit un problème de logiciel soit pas le temps et même à un moment j'ai eu un message très bizarre comme quoi elle était à l'hôpital.

Cela fait 3 semaines que j'ai arrêté, j'ai eu un virement pour la paie (très très mal payé) mais je lui demande tous les jours mes papiers et l'attestation de déclaration sauf qu'elle me dit que je suis bizarre et limite folle de lui demander ça qu'elle me donnera mon numéro de siret dans 2mois. J'ai toujours été très polie mais maintenant elle a bloqué mon numéro, n'a jamais voulu me donner les numéros de ses supérieurs ou comptable ou autre que je lui demandais donc je n'ai plus aucun moyen de contacter quelqu'un.

Je m'inquiète car ils ont déclaré des choses en mon nom et je ne suis pas d'accord, je devais signer des papiers regarder etc pour savoir de quoi il s'agissait mais je n'ai rien eu.

Ont ils le droit de faire des déclarations d'entreprise sans ma signature ni mon accord ? Peuvent ils se faire des factures en mon nom ?

Puis je faire quelque chose pour savoir ce qu'ils ont fait avec mon nom ?

Merci beaucoup pour toutes réponses qui pourra m'aider

Emilie

Par Henriri

Hello !

Emilie je crains qu'en faisant confiance à un tiers pour créer* "votre" "auto"entreprise et en commençant à assurer votre prestation de service sans le moindre contrat de vous vers ce tiers, vous n'avez pas agi avec le discernement et la prudence nécessaires à votre projet professionnel.

* donc en lui communiquant sans diverses données personnelles...

Mais peut-être ce tiers n'a-t-il tout simplement jamais voulu ou en tout cas pu déclarer votre auto-entreprise à votre place.

A part son téléphone avez-vous les coordonnées de son entité juridique ?

A+

[url=https://www.autoentrepreneur.urssaf.fr/portail/accueil/creer-mon-auto-entreprise.html]https://www.autoentrepreneur.urssaf.fr/portail/accueil/creer-mon-auto-entreprise.html[/url]

Par Emilie1512

Merci infiniment pour votre réponse.

Je sais que j'ai été trop naïve et j'ai trop fait confiance.. comme il s'agit du Dauphiné, entreprise implantée dans toute la France je ne me suis pas assez méfié.

Non je n'ai absolument rien. Pas de nom pas d'adresse.

J'ai donné à cette femme les documents classique que l'on demande au départ de chaque travail : pièce d'identité, numéro de sécurité sociale, attestation de domicile, adresse, rib.

Elle m'a dit que c'était pour la déclaration et le contrat que je pensais signer rapidement.

J'ai appelé l'urssaf qui n'a rien trouvé à mon nom mais ils m'ont dit que c'était étrange, le monsieur qui s'occupe des autoentrepreneur m'a même dit qu'il n'avait jamais entendu parler de leurs façon de faire (quelqu'un qui déclare une entreprise pour quelqu'un d'autre).

Il m'a donné le numéro du service des droits du travail mais je ne sais pas s'ils s'occupent des autoentrepreneur et s'ils pourront m'aider, puis ils sont fermés jusqu'à lundi..

Merci beaucoup

Par Henriri

(suite)

Si cette personne vous a donné des journaux à distribuer et a viré de l'argent sur votre compte on peut au moins espérer que c'est juste un petit malin qui a disons réussi à vous les faire distribuer à sa place (en prenant au passage une commission à votre détriment).

Vous n'avez pas d'adresse de cette personne, mais ce "responsable" de la distribution de journaux où l'avez-vous bien rencontré ? Où ? Par quel intermédiaire ? Vous devez bien avoir une chance de le retrouver, peut-être même en prenant contact le Vaucluse Matin qui pourrait vous indiquer ses "distributeurs".

Par ailleurs moi à votre place j'irai déposer une "main courante" au commissariat pour "enregistrer" cet évènement en donnant tous les éléments possibles d'identification de la personne en question (n° de téléphone utilisé, compte bancaire qui vous a "payé" et tout autre détail que vous auriez...) en expliquant votre crainte que cette personne manifestement roublarde détourne les données personnelles que vous lui avez révélées. Et conservez bien votre exemplaire de cette main courante.

A+

Par Emilie1512

Je l'ai rencontré à l'entrepôt où j'allais récupérer les journaux le matin J'y suis déjà retourné mais la personne n'est pas présente à horaires fixe mais je vais y retourner et attendre s'il faut.

Je vais aussi suivre votre conseil et aller au commissariat pour leurs expliquer mon histoire et déposer une main courante. Cela me protégera pour la suite "au cas où".

J'ai également réussi à trouver un mail, normalement d'un Supérieur de cette société, je lui ai envoyé un récapitulatif, j'espère avoir une réponse.

Affaire à suivre..

Merci beaucoup pour votre aide